

ORGANISATION DES JUGEMENTS

**BIENVENUE A TOUS NOS EXPOSANT(E)S POUR CETTE
EXPOSITION DE WATTRELOS
Notre Première Edition**

**SPÉCIALE « RAGDOLL » assurée par Mr.Fabrice CALMES
SPÉCIALE « CHATONS 3/6 » Mme.Corinne MICHAUX
SPÉCIALE « CHATONS 6/10 » Mme. Geneviève FRANC**

JUGES

FABRICE CALMES	FRANCE
SYLVIE COMTE	FRANCE
STÉPHANE MONNIER	FRANCE
GENEVIEVE FRANC	BELGIQUE
CORINNE MICHAUX	BELGIQUE
JACQUES GROGNET	BELGIQUE
MIROSLAW JARMUSZEWSKI	BELGIQUE
HEIKE KLEIN	ALLEMAGNE
HANS KLEIN	ALLEMAGNE

ANIMATEUR: AMÉLIE ET PATRICE NOWICKI

Secrétariat

RESPONSABLE : ANNABELLE MOZDZIERZ

CERTIFICAT DE CONFORMITE : assuré par Mme.MICHAUX

DEBUT DES JUGEMENTS : 10 Heures

Vin d'honneur : 12h30

Pause Déjeuner : 12h30 à 14h

Remise des résultats tout au long de la journée

FIN de l'exposition 18h30

Exposition enregistrée au LOOF sous le N° : 2016-995

Tout au long de la journée, le comité se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour faciliter , l'entrée des exposants le matin, 2 hôtesse vous accueilleront à 2 caisses différentes.

A l'attention de nos nouveaux exposants, à la fin de l'exposition, les assesseurs et/ou le secrétariat vous remettront vos rapports de jugements, ne partez pas sans les prendre !!!

Nous vous remercions de votre fidélité et vous souhaitons une agréable journée !!!!! dans la bonne humeur et convivialité !!!

Nous remercions aussi les bénévoles qui nous aident activement (hors comité) comme la distribution de nos affiches et autres

Le Comité

Alain, Marie Thérèse, Amélie, Patrice, Liliane, Eric, Gérard, Annabelle, Stéphane

A 12h30, c'est avec grand plaisir que nous vous offrons un vin d'honneur au bar, lieu convivial, où les habitués « facebook » pourront mettre un visage sur les pseudos

En vous souhaitant à toutes et à tous, une agréable exposition du Club Du Chat 3000.

Petites précisions:

- le club **met à disposition 2 chaises par exposant**, si vous venez plus nombreux, merci de prévoir votre matériel

- Article 10-14:

On ne peut concourir dans une classe de jugement qu'à la condition de justifier du Diplôme de Titre de la catégorie précédente ou du nombre et de la qualité de Certificats d'Aptitude permettant l'obtention du titre précédent.

Les chats ont la possibilité de concourir autant de fois que souhaité dans une classe, sachant qu'ils ne bénéficieront d'un diplôme de titre qu'à la condition d'avoir obtenu le nombre de certificats nécessaire, conformément aux conditions de l'article 10-12.

Information pour les jugements

Les N° de vos chats seront affichés sur des tableaux , près des juges, pour le bon déroulement des jugements, merci de prendre le carton numéroté juste au moment de votre passage devant le juge. Cela vous permet de voir à quel moment le chat sera jugé , merci de ne pas faire attendre le juge !!

Ne pas changer l'ordre du placement sur le panneau, respecter l'ordre de passage.

Ne pas emporter le carton à votre place.

Merci de respecter ce petit règlement afin d'éviter les erreurs

Merci de votre compréhension

Nous vous souhaitons une bonne exposition à tous !!!!